

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	27.01.2014	19:20		DDTE
	Annule et remplace	la version précédente (F.Fivaz)		

Auteur(s): Daniel Ziegler	Lié à:
Titre: Amendement au projet de décret constituant une commission Infrastructures routières	ad 13.606
<p>Contenu:</p> <p>Titre : Décret constituant une commission <i>Transports et mobilité</i></p> <p>Art. 1, al. 1 Le Grand Conseil constitue une commission thématique <i>Transports et mobilité</i>.</p> <p>Art. 2, al. 1 La commission est chargée de traiter les affaires importantes liées <i>aux transports routiers, aux transports publics et à la mobilité</i>.</p> <p>Art. 2, al. 2 Dans le cadre de cette mission, la commission est plus particulièrement chargée des tâches suivantes:</p> <p style="padding-left: 40px;">a) examiner les rapports du Conseil d'Etat qui concernent <i>les routes, les transports publics et la mobilité douce</i>;</p> <p><i>Suite inchangée.</i></p>	
<p>Motivation (facultatif):</p> <p>Le rapport de la commission temporaire «Nouveau projet de mobilité dans le canton» (13.016) mentionnait dans ses conclusions qu'elle soutenait «à l'unanimité» la mise en place d'une commission «mobilité» dans le domaine des transports publics. Elle n'a, à ce jour, pas été entendue. La commission Routes-H20 a également abordé la création d'une commission commune, sans y donner suite.</p> <p>Le refus du projet RER-TransRUN et de la vignette à 100 francs obligent le canton a revoir entièrement et de manière coordonnée son offre globale de mobilité. Les enjeux sont importants et les échéances relativement proches. Dans ce sens, la création d'une commission thématique qui chapeaute l'ensemble du secteur des transports et de la mobilité permettra de suivre les dossiers et de coordonner les différentes approches.</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Daniel Ziegler	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER